

Fonds d'innovation maraîcher

Par André Plante



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

apmquebec.com

mangezquebec.com



Pourquoi un fonds de recherche?

Pour prospérer

Recherche = innovations = compétitivité

« Certains secteurs horticoles québécois sont en perte de compétitivité par rapport à l'Ontario et l'investissement stratégique en recherche et l'innovation pourrait être l'un des facteurs explicatifs déterminants. »

- Forest Lavoie Conseil, 2015



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Pourquoi un fonds de recherche?

Pour solutionner

Projets de recherche appliquée, d'innovation pré-commerciale et de transfert



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Axes de recherche

Exemples de projets à financer

Système de production et économie

- Nouvelles régions de culture
- Portraits économiques et analyse de risques

Protection de l'environnement et préservation des ressources

- Amélioration des pratiques et des régions de culture pour assurer la conservation des sols et de l'eau

Phytoprotection

- Développement et diffusion des méthodes de lutte intégrée efficaces et sécuritaires
- Développement d'outils et méthodes de détection et de surveillance des ennemis des cultures

Santé, qualité et salubrité des aliments

- Maintien de la qualité (valeur nutritive, salubrité et traçabilité) tout au long de la chaîne de production



La priorisation

Par les producteurs

- **Sondage électronique et/ou forum auprès des producteurs**
- **Mis à jour aux 3 ans**



Le financement

- **0,1 % des ventes nettes admissibles en légumes de champ**
- **Basé sur les contributions à Agri-Québec**

Ferme maraîchère moyenne
(ventes nettes admissibles = 640 000\$)

	Contribution à Agri-Québec		Contribution au Fonds d'innovation maraîcher	
Gouvernement (\$/an)	640 000 \$ x 3,2 %	20 480 \$		
Producteur (\$/an)	640 000 \$ x 3,2 %	20 480 \$	640 000 \$ x 0,1 %	640 \$



L'investissement

Fonds d'innovation

0,3 M\$

Ensemble de la
production maraîchère

Effet levier

1,7 M\$

Partenaires et
programmes gouv.

2 000 000 \$/an

Projets communs (30%)



Projets par groupe de
culture (70%)



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Répartition des fonds par secteur

Au *pro rata* des contributions
sur un horizon de 5 ans



■ Légumes-feuilles

■ Légumes-racines

■ Légumes-fruits

■ Autres légumes

Conventionnel

Biologique



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

L'administration

Conseil d'administration

- Majorité de producteurs, un représentant par groupe de culture
- Représentants des autres organismes membres de la CCD (fournisseurs)

Frais administratifs

- Coordination assumée à 100% par l'APMQ
- Frais de démarrage auprès de la FADQ puis frais récurrent (~1500\$/an)
- Frais administratifs d'environ 2%



Les prochaines étapes

1. Obtenir un consensus du milieu

- Tournée à travers le Québec pour recueillir vos adhésions - Hiver 2018

2. Soumettre le projet à la Régie des marchés agricoles

- Création d'une Chambre de coordination et de développement (CCD) dédiée exclusivement à la gestion du Fonds
- Signature d'une entente de contribution impliquant la FADQ



J'ADHÈRE A L'INNOVATION

En appuyant la campagne *J'adhère à l'innovation*, les productrices et producteurs maraîchers de légumes de champ du Québec démontrent leur intérêt à soutenir financièrement un fonds d'innovation maraîcher.

ADHÉRER POUR PROSPÉRER

La recherche, l'innovation et le transfert sont des leviers importants pour maintenir la capacité concurrentielle d'un secteur économique. Une étude a démontré qu' en Ontario, les investissements en recherche et innovation sont plus importants et les efforts sont mieux coordonnés et structurés. Ainsi pour améliorer sa compétitivité à moyen et long terme, le secteur maraîcher québécois doit agir.

Par la création d'un fonds d'innovation, les entreprises maraîchères se donneraient les moyens de développer des innovations et d'augmenter sa productivité afin d'être plus concurrentiel sur les marchés.

Adhérer!

ADHÉRER POUR SOLUTIONNER

Le Fonds d'innovation maraîcher investirait dans des projets de recherche appliquée, d'innovation pré-commerciale et de transfert pour solutionner des problèmes communs aux entreprises maraîchères québécoises.

Axes de recherche	Exemples de projets à financer
Système de production et économie	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration et sélection génétique• Nouvelles régies de culture• Développement de la mécanisation• Portraits économiques et analyse de risques• Adaptation aux changements climatiques
Protection de l'environnement et préservation des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration des pratiques et des régies de culture pour assurer la conservation des sols et de l'eau• Réduction des rejets, récupération et valorisation des résidus de culture
Phytoprotection	<ul style="list-style-type: none">• Développement et diffusion des méthodes de lutte intégrée efficaces et sécuritaires• Développement d'outils et méthodes de détection et de surveillance des ennemis des cultures
Santé, qualité et salubrité des aliments	<ul style="list-style-type: none">• Maintien de la qualité (valeur nutritive, salubrité et traçabilité) tout au long de la chaîne de production

Q : A votre avis, quels sont les principaux problèmes de production à court terme ? _____

ADHÉRER POUR DÉCIDER

Le Fonds d'innovation maraîcher serait sous la responsabilité d'un conseil d'administration composé d'une majorité de producteurs nommés par le conseil d'administration de l'APMIQ représentant les 4 groupes de légumes de champs (feuillus, fruits, racines et autres), excluant les pommes de terre. Les producteurs maraîchers, par le biais de leurs représentants et d'un processus de consultation renouvelé aux 3 ans, décideraient des priorités de recherche les concernant spécifiquement.

Q : Quels sont les processus à privilégier pour établir les priorités sectorielles en recherche ?

- Forum (en personne)
 Sondage électronique
 Autres : _____

Q : Le mode de gouvernance proposé vous semble-t-il approprié? Oui Non et pourquoi?

